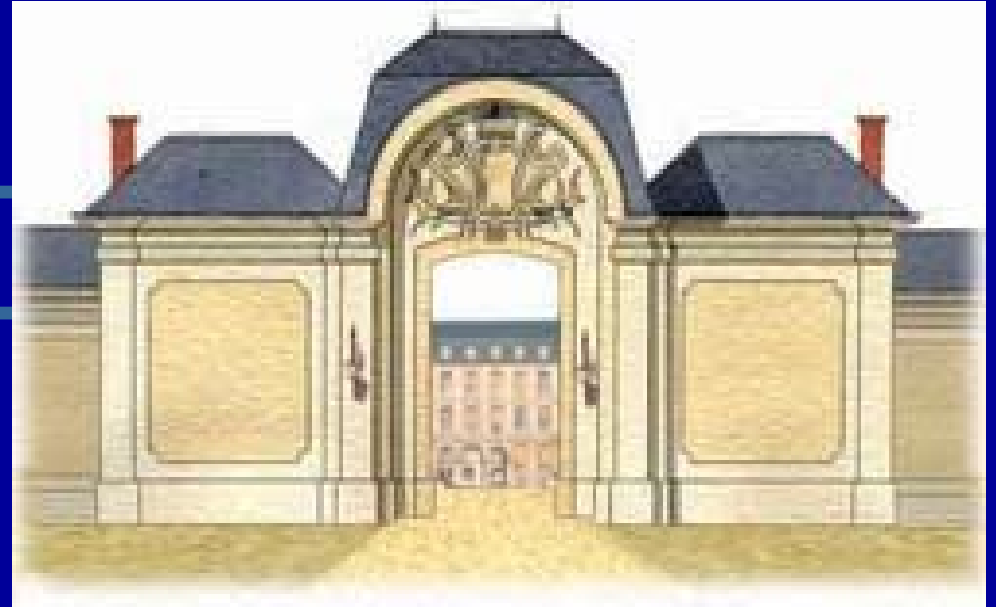


Dons d'organes en France

13ème congrès de l'AFISAR
15 et 16 octobre 2004



M. THIERRY-FORESTIER (Paris)

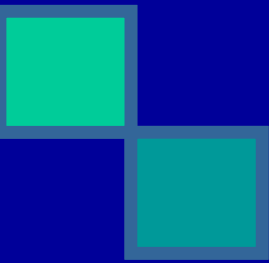

Missions et organisation de
l'Établissement français des Greffes.

Prélèvement et greffe : une priorité nationale

- Le prélèvement et la greffe d'organes constituent une priorité nationale (Art L.1231-1 A.)
- c'est une **MISSION de SANTE PUBLIQUE**
- Implication forte et responsabilité des établissements de santé
- Rôle d'expertise et de neutralité de l'EfG
- Chaque acteur dans le domaine de la santé doit recevoir une formation afin de pouvoir participer à l'information du grand public



Lois de bioéthique

- 
- Affirmant la dignité de la personne humaine, les Lois de Bioéthique édictent un certain nombre de principes éthiques :
 - principe du consentement
 - gratuité du don,
 - anonymat donneur – receveur,
 - interdiction de publicité en faveur d'une personne ou d'un organisme déterminé
 - sécurité sanitaire.
- 

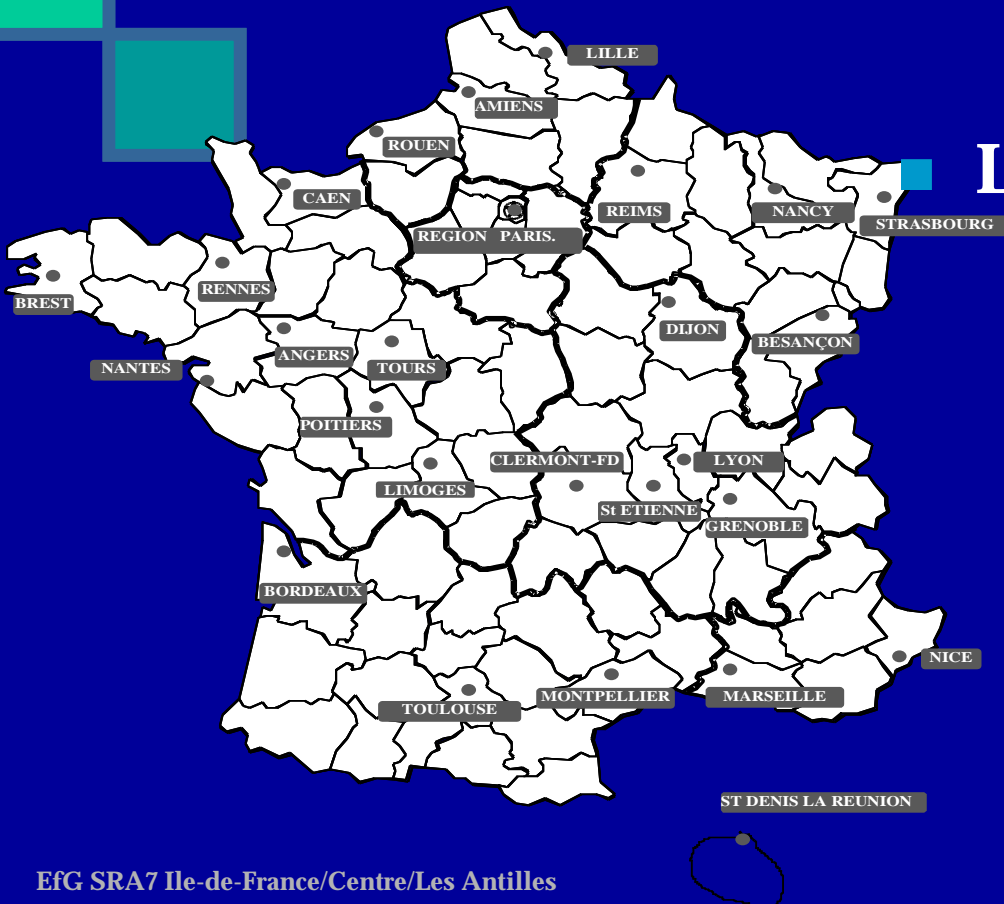


Lois de bioéthique

- Loi n°94-653 du 29 juillet 1994 relative au respect du corps humain (code civil)
- Loi n°94-654 du 29 juillet 1994 modifiée (code de santé publique)
relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal
- Loi n°2004-800 du 6 août 2004 relative à la bioéthique

La greffe en France

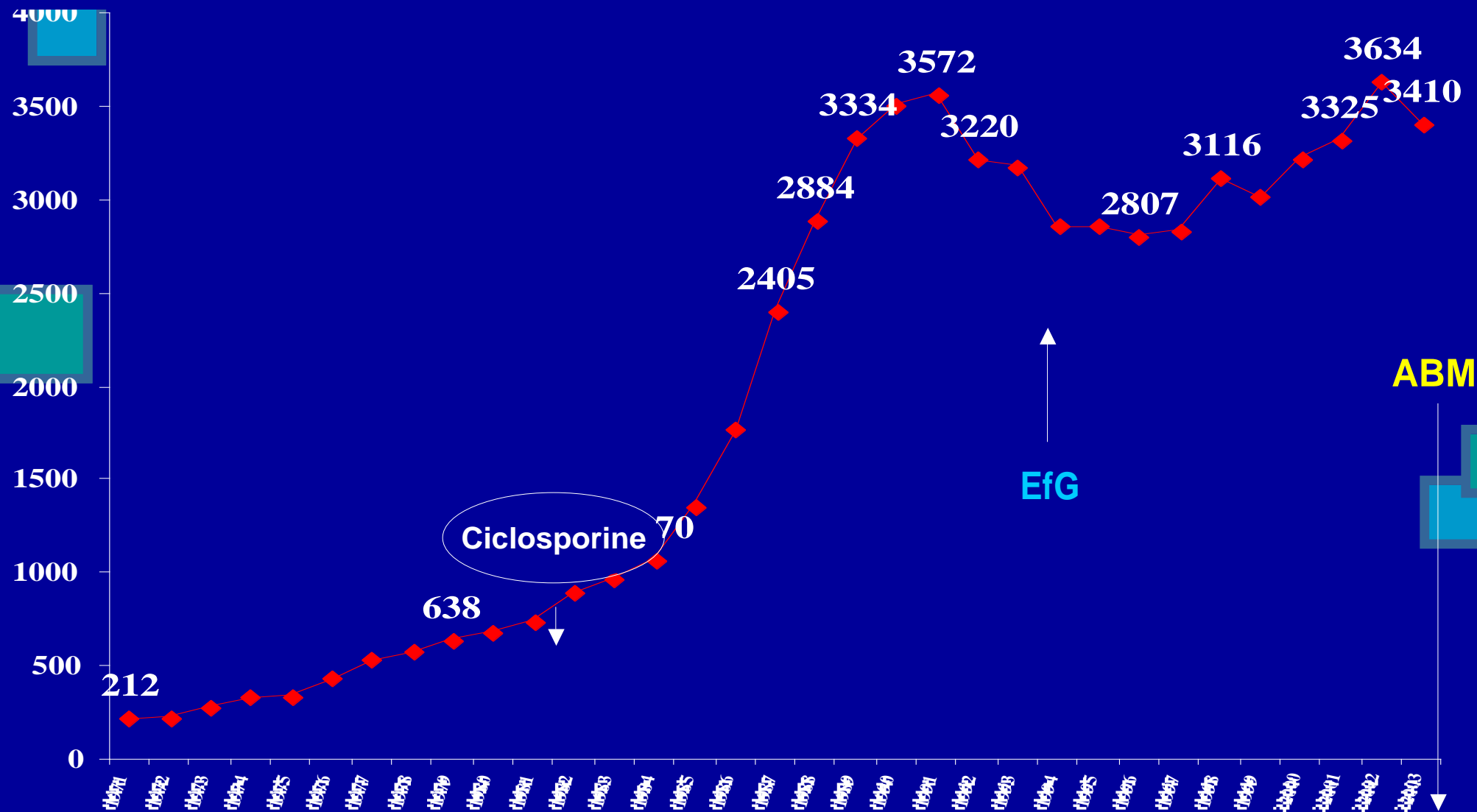
L'activité de greffe d'organes est une activité soumise à autorisation



La carte sanitaire a autorisé

- ✓ 40 unités de greffes rénales
- ✓ 30 unités de greffes cardiaques
- ✓ 26 unités de greffes hépatiques

Évolution de l'activité de greffes d'organes



En France, en 2003 ont été réalisées

- 3410 greffes d'organes
 - cœur 283
 - cœur-poumons 16
 - poumon 76
 - foie 833 (42 DV)
 - rein 2127 (136 DV)
 - pancréas 70
 - intestin 5
- Plus de 10 000 greffes de tissus dont plus de 4069 cornées

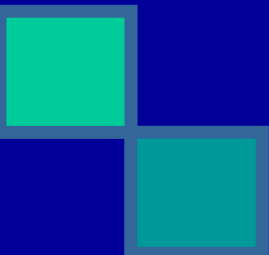



Malades en attente au 31 décembre

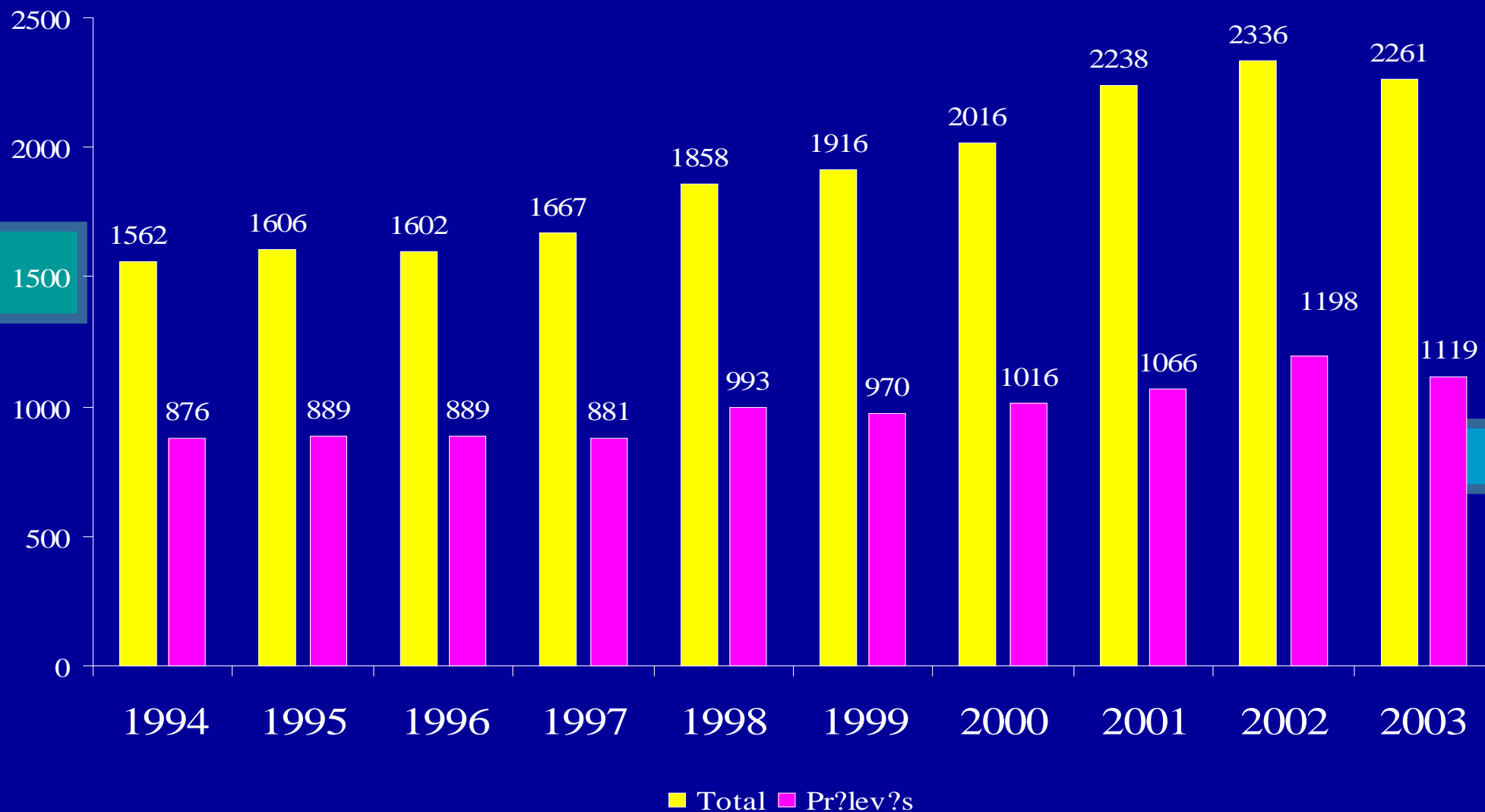
	1999	2000	2001	2002	2003
Cœur	336	334	340	355	310
C-P	65	58	70	61	59
Poumons	117	117	127	156	177
Foie	346	403	452	426	460
Rein	4859	4912	5138	5229	5380
Pancréas	175	193	189	190	202
Intestin	13	18	13	8	9
Total	5911	6035	6329	6425	6597



Le prélèvement en France

- 
- **L'activité de prélèvement d'organes est une activité soumise à autorisation**
 - **L'organisation de l'activité de prélèvement repose sur un découpage territorial en six inter régions**
- 

Evolution de l'activité de prélèvement d'organes



Devenir des personnes en E.M.E 2261 recensés en 2003

Obstacle logistique 2%

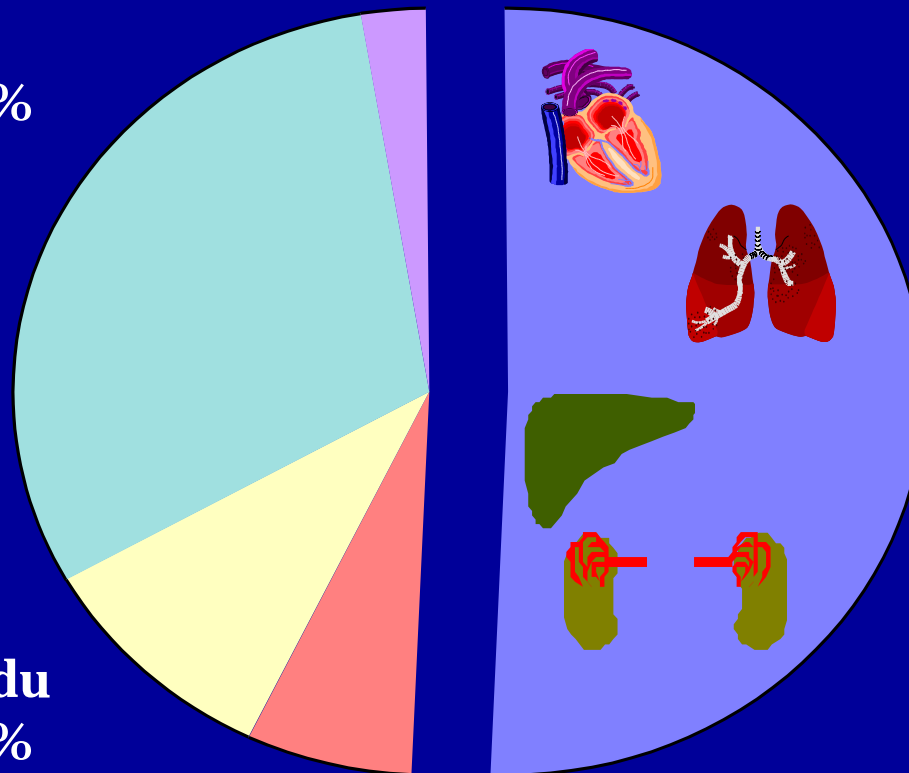
Opposition 31 %

Non prélevés
1142

Antécédents du
donneur 11 %


Obstacle médical 6 %

Prélevés
1119





Organisation et missions de l'Établissement français des Greffes

- Etablissement public administratif de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé.
 - Loi 94-43 du 18 janvier 1994
 - Décret 94-870 du 10 octobre 1994
- 

L'Agence de Biomédecine

Loi 2004-800 du 6 août 2004 relative à la bioéthique Art. L1418-

- Etablissement public administratif de l'Etat
- Sous la tutelle du ministre chargé de la santé
- Compétente dans les domaines de la greffe, de la reproduction, de l'embryologie et de la génétique humaine »
- L'ABM se substitue à l'Etablissement français des Greffes

Organigramme de l'Établissement français des Greffes

Ministère de la santé et de la protection sociale

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Département communication

Mission Procréation, Embryologie et génétique

Directrice Générale
Carine Camby
Secrétariat général

Conseil d'administration

Département médical et scientifique

Services de Régulation et d'Appui (SRA)

Département administratif, juridique et financier

Département des systèmes d'information

Pôles :
- Évaluation

- sécurité sanitaire
qualité

- stratégie,
recherche
développement

SRA1: Nord

SRA2 : Est

SRA3 : Centre-Est/
la Réunion

SRA6 : Ouest

SRA7 : Ile-de-France/
Centre/Antilles – Guyane

SRA9 : Sud/Corse

SRA8 : Régulation Nale

Service des ressources
humaines

Service des affaires
juridiques

Service finances,
comptabilité

Service achats

Services généraux

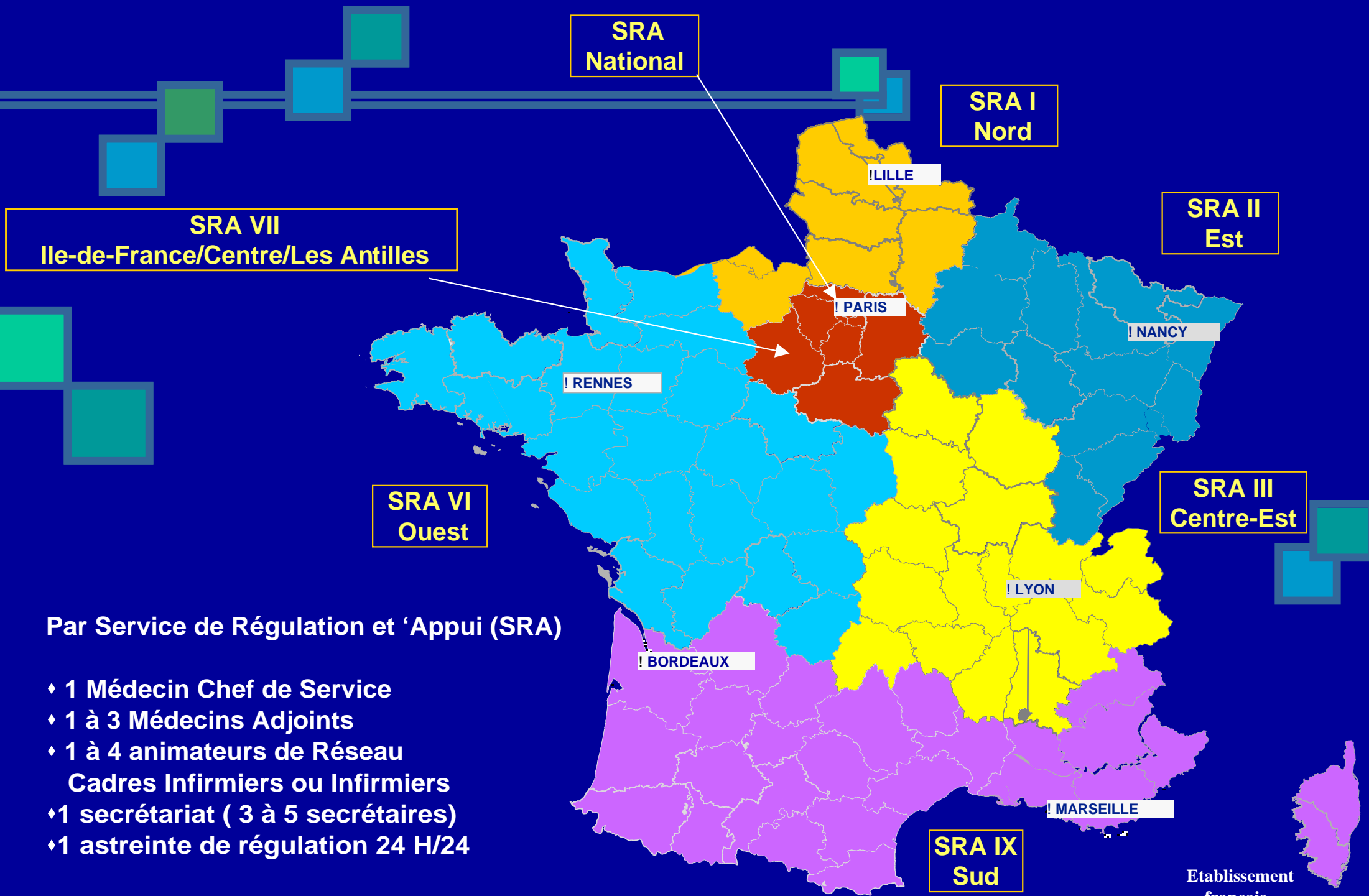
Documentation

Pôles :

- Etudes et projets

- Exploitation et
bureautique

- Développement



SRA VII
Ile-de-France/Centre/Les Antilles

SRA National

SRA I Nord

SRA II Est

SRA VI Ouest

SRA III Centre-Est

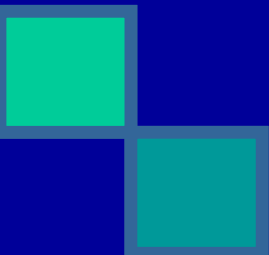

SRA IX Sud

Par Service de Régulation et 'Appui (SRA)

- ◆ 1 Médecin Chef de Service
- ◆ 1 à 3 Médecins Adjointes
- ◆ 1 à 4 animateurs de Réseau
Cadres Infirmiers ou Infirmiers
- ◆ 1 secrétariat (3 à 5 secrétaires)
- ◆ 1 astreinte de régulation 24 H/24



Les services de régulation et d'appui


- 
- Aide et appui des équipes médicales de prélèvement et de greffe
 - Accompagnement des équipes de coordination
 - Régulation des PMO et répartition des greffons
 - Enseignement, formation, information
- 

Les services de régulation et d'appui

- Les Services de Régulation et d'Appui sont des service « déconcentrés » de l'EfG
- Ces SRA sont les interlocuteurs privilégiés, proches du terrain, des équipes de prélèvement et de greffes de leur inter région.
- Courroie de transmission entre le siège et les acteurs de terrain

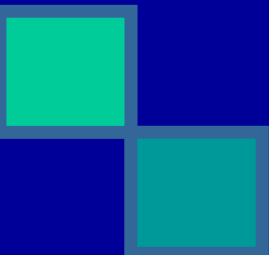


Missions de l'Établissement français des Greffes

- Gestion de la liste nationale d'attente
 - Gestion du Registre National des Refus (RNR)
 - Répartition et attribution des greffons
 - Arrêté du 6 novembre 1996 sur les règles de répartition et d'attribution des greffons
 - Évaluation des prélèvements et des greffes
- 



Missions de l'Établissement français des Greffes

- 
- Organisation du secteur des tissus
 - Formation et information :
 - avec les professionnels hospitaliers en direction de tous les professionnels de santé
 - action d'information en direction du grand public
 - Enseignement et recherche
 - Préparer la mise en place de l'Agence de la BioMédecine (ABM)
- 